

Lionel Quillet en visite pédagogique

Le président de la Cdc respecte son engagement de venir parler aux élus de son action chaque trimestre. Premier épisode couardais, le 10 novembre dernier.



Le président de la Cdc de l'île de Ré lors du dernier conseil municipal couardais. © C.B.

Petite piqûre de rappel. L'hypermnésique élu Lojodais s'est tout d'abord livré à l'un de ses exercices préférés, soit un tour d'horizon exhaustif et chiffré de l'action menée par la Communauté de communes qu'il préside. Une instance qui réunit les dix maires de l'île de Ré, vingt-huit délégués, huit vice-présidents et cent dix personnes œuvrant pour le bien commun du territoire.

Petit rappel historique ; « la Communauté est née en 1993 avec la création du SIVOM gérant les déchets, première compétence partagée. S'en sont suivies en 2005 et 2008 la compétence intercommunale en matière de logement et en

2010, la compétence digues, suite à Xynthia, dont le budget avoisine les 130 millions d'euros ». Lionel Quillet a par ailleurs souligné que « grâce à l'apport des résidents secondaires, au développement d'un tourisme de qualité et à l'encaissement de droits de mutations qui représentent en moyenne quatre millions d'euros par an, l'île (qui compte 18 000 habitants Ndlr.) dispose des revenus d'une ville de 35 000 habitants. Sans compter l'écotaxe, liée à l'exploitation du pont, qui permet de financer la compétence mobilité-transport, une exception rétaise ».

Si Lionel Quillet s'agace que Ré soit trop souvent considérée sous l'angle exclusif de sa « richesse », il

se félicite « que l'on reconnaisse à notre territoire que toutes les décisions ou presque, 98,3 % pour être précis, soient prises à l'unanimité. Héritage d'une tradition séculaire de solidarité qui était déjà une spécificité rétaise au siècle dernier ».

Un territoire solidaire

L'aisance financière de la communauté de communes lui permet de rémunérer, entre autres, « la douzaine d'avocats mobilisés par les attaques dont font l'objet la plupart des dossiers » et surtout de préparer l'avenir et le passage à la modernité en favorisant des projets en matière de développement économique et durable notamment. « L'agriculture est florissante, la

transition se fait harmonieusement entre ancienne et nouvelle génération. Outre la vigne, la pomme de terre et le sel, nous encourageons actuellement le développement d'une vingtaine d'actions de proximité pour mettre en place un programme alimentaire territorial, bio notamment, qui devra d'ailleurs trouver une traduction dans le PLUI, dont Patrick Rayton, 1^{er} Vice Président, supervise la mise à jour. »

Le président de la communauté de communes a par ailleurs souligné l'extraordinaire fertilité associative de l'île, un terreau inspirant qui devrait permettre de mener à bien le projet d'école des arts et d'une école de musique. Il n'a pas pour autant dissimulé les points noirs : résoudre les difficultés de logement rencontrées par les saisonniers ; offrir des activités attractives pour les quelque 600 collégiens, qui bénéficieront bientôt d'un internat ; construire des logements permanents adaptés au mode de vie rétais, dont la demande explose, « *actuellement 450 en attente, dont 250 sont des relogements suite à des séparations, le critère d'attribution privilégiant les personnes ayant déjà un travail sur l'île* ».

Considérant en outre les problématiques de l'érosion et des risques de submersions marines, Lionel Quillet indique « *que le repli stratégique n'étant par définition pas possible à Ré, il faut travailler à la fois sur le risque submersion et fermer tout accès à une éventuelle pollution, ce qui suppose une réflexion sur les travaux à effectuer pour la protection du trait de côte* ». Pugnace et déterminé, le patron de la CdC ne lâche rien, même face à l'océan ! ■

Christine Brisson